Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 V. 479 Vœu relatif à la dénomination d'un équipement municipal culturel ou associatif en hommage à Jean Michel MARTIAL.

Le Conseil de Paris,

Considérant le décès de Jean Michel MARTIAL le 18 octobre dernier à Paris, des suites d'une longue maladie.

Considérant la grande carrière de Jean Michel MARTIAL en tant que comédien de théâtre, de cinéma et de télévision, d'une part, de metteur en scène, d'autre part, et son apport majeur à la culture française ainsi qu'à la promotion de la diversité.

Considérant son engagement citoyen constant à Paris, en particulier dans le 18ème arrondissement.

Considérant le rôle éminent joué par Jean Michel MARTIAL dans la valorisation des cultures des Outre Mer et dans la défense des intérêts des Ultramarins, concrétisés par la création de l'association culturelle parisienne « l'Autre Souffle » en 1997 et du Festival « Kanoas », ainsi que par sa fonction de Président du Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer, de 2016 à 2019.

Considérant que l'ensemble de ses engagements culturels, humanistes et citoyens font honneur à Paris et ont grandement contribué à l'apport des Outre-Mer au prestige de la Capitale.

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Qu'un équipement municipal culturel ou associatif parisien porte désormais le nom de Jean Michel MARTIAL.